

COMPTE-RENDU DES DELIBÉRATIONS DU COLLÈGE

JEUDI 21 JUILLET 2026

Le 21 juillet 2026, le collège de l'Autorité nationale des jeux ;

Vu la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 modifiée relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

Vu l'ordonnance n° 2019-1015 du 2 octobre 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard, notamment son article 49 ;

Vu le décret n°2010-481 du 12 mai 2010 modifié relative à l'organisation et au fonctionnement de l'Autorité de régulation des jeux en ligne, notamment son article 5 ;

Vu le décret du 13 septembre 2022, les décrets du 7 et du 27 novembre 2024, le décret du 15 mars 2025 portant nomination de trois membres du collège et le décret du 22 juin 2026 portant nomination de deux membres du collège et du Président de l'Autorité ;

A adopté les décisions suivantes :

- ✓ [Décision n°2026-143 du 21 juillet 2026 portant refus d'autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Mexi Show » ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-144 du 21 juillet 2026 portant autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Emma's Adventure » ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-145 du 21 juillet 2026 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution et en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Diamond River » ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-146 du 21 juillet 2026 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution d'une version modifiée des jeux de paris sportifs sous droits exclusifs de la gamme « Loto Sports » dénommés « Loto Foot », « Loto Rugby » et « Loto Basket » ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-147 du 21 juillet 2026 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution et en ligne d'une version modifiée du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « X 10 » ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-148 du 21 juillet 2026 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution et en ligne d'une version modifiée du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « X 20 » ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-149 du 21 juillet 2026 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution d'une version modifiée du jeu de pari hippique sous droits exclusifs dénommé « 2 sur 4 » ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-150 du 21 juillet 2026 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution d'une version modifiée du jeu de pari hippique sous droits exclusifs dénommé « Pick 5 » ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-151 du 21 juillet 2026 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution d'une version modifiée du jeu de pari hippique sous droits exclusifs dénommé « Couplé Gagnant » ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-152 du 21 juillet 2026 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution d'une version modifiée du jeu de pari hippique sous droits exclusifs dénommé « Couplé Ordre » ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-153 du 21 juillet 2026 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution d'une version modifiée du jeu de pari hippique sous droits exclusifs dénommé « Simple Gagnant » ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-154 du 21 juillet 2026 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution d'une version modifiée du jeu de pari hippique sous droits exclusifs dénommé « Simple Placé » ;](#)

- ✓ [Décision n°2026-155 du 21 juillet 2026 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution d'une version modifiée du jeu de pari hippique sous droits exclusifs dénommé « Super 4 » ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-156 du 21 juillet 2026 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution d'une version modifiée du jeu de pari hippique sous droits exclusifs dénommé « Trio Ordre » ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-157 du 21 juillet 2026 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution d'une version modifiée du jeu de pari hippique sous droits exclusifs dénommé « Trio » ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-158 du 21 juillet 2026 portant adoption des exigences techniques relatives à la mise à disposition des données en application des articles 31 et 38 de la loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 modifiée relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation des jeux d'argent et de hasard en ligne ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-159 du 21 juillet 2026 portant modification de la liste support de paris autorisés ;](#)
- ✓ [Décision n°2026-160 du 21 juillet 2026 relative au plan d'actions en vue de prévenir le jeu excessif ou pathologique et le jeu des mineurs pour l'année 2026 de la société exploitant le casino de la ville d'Ajaccio.](#)

A adopté les avis suivants (non publiés):

- ✓ Avis n°2026-016 du 21 juillet 2026 portant sur le projet d'avenant au contrat de concession présenté par la Fédération Française de Natation relatif à l'organisation de paris en ligne sur les championnats d'Europe de natation 2026 ;
- ✓ Avis n°2026-017 du 21 juillet 2026 portant sur le projet d'avenant au contrat de concession présenté par la Fédération Française de Natation relatif à l'organisation de paris en réseau physique de distribution sur les championnats d'Europe de natation 2026 ;
- ✓ Avis n°2026-018 du 21 juillet 2026 relatif au projet d'arrêté portant approbation du calendrier des courses et réunions de courses hippiques françaises et étrangères pouvant servir de support aux paris hippiques du 1er août au 31 décembre 2026.

Décisions publiées sur le site de l'ANJ le 24 juillet 2026